



**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**  
**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MISSION PERMANENTE D'ALGERIE  
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES  
A GENEVE ET DES ORGANISATIONS  
INTERNATIONALES EN SUISSE**

**البعثة الدائمة للجزائر  
لدى مكتب الأمم المتحدة بجنيف  
والمنظمات الدولية بسويسرا**

**DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ALGÉRIENNE  
SEGMENT DES AFFAIRES HUMANITAIRES  
DE L'ECOSOC**

**Genève, 23-25 juin 2021**

**Madame la Présidente,**

Permettez-moi de vous faire part des félicitations de la délégation algérienne pour vos efforts inlassables dans la préparation de cette édition du Segment des Affaires Humanitaires de l'ECOSOC. Je tiens également à vous assurer de notre soutien pour que les travaux de cette session soient couronnés de succès.

Ma délégation se réjouit de noter que cet important évènement, intense en activités et riche en enseignements, marque le retour aux réunions physiques à Genève, après une longue absence engendrée par l'actuelle crise sanitaire internationale.

L'Algérie souscrit aux déclarations prononcées au nom de ses Groupes d'appartenance.

**Madame la Présidente,**

Ma délégation prend note du rapport du Secrétaire général de l'ONU sur le renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies. Elle partage pleinement ses préoccupations quant aux multiples défis auxquels sont confrontés les Etats membres et les acteurs humanitaires dans le contexte actuel.

Comme le souligne le Bureau de la coordination des affaires humanitaires dans la mise à jour de l'Aperçu humanitaire mondial 2021, pas moins de 238 millions de personnes sont tributaires de l'aide humanitaire, dans 56 pays. L'ampleur de ces besoins est la conséquence de l'exacerbation sans précédent des inégalités et des vulnérabilités, sous l'effet conjugué des conflits, des catastrophes naturelles, du changement climatique, des déplacements forcés et de l'impact multidimensionnel de la COVID-19.

Face à cette transformation du paysage humanitaire, la communauté internationale est appelée à favoriser des solutions créatives et tournées vers l'avenir. Ceci passe par une meilleure mobilisation de nos efforts afin d'atténuer l'impact de l'actuelle pandémie, en orientant notre action collective vers la prévention, la résilience et le traitement des causes profondes de ces crises humanitaires.

Dans ce sillage, le Segment des Affaires Humanitaires de l'ECOSOC demeure une plateforme très utile pour les Etats membres, le système des Nations Unies et les autres parties prenantes pour un échange, que nous souhaitons sincère et fructueux, sur les voies et moyens permettant de relever efficacement les défis humanitaires actuels et futurs.

**Madame la Présidente,**

Au-delà de l'accent qu'il met sur le caractère multiforme de la réponse mondiale dans le contexte actuel, le thème général retenu pour cette session nous rappelle toute la pertinence de la solidarité internationale en tant que pierre angulaire de cette réponse.

Cette solidarité doit impérativement se matérialiser par des solutions globales, durables et inclusives. Il s'agit de remédier aux écarts de financement persistants et de doter les agences humanitaires des moyens compatibles avec les besoins sur le terrain et d'une souplesse à même de leur permettre de déployer adéquatement leurs programmes.

Dans la même veine, la réponse aux situations d'urgence, aussi complexes soient-elles, ne devrait pas détourner le regard de la communauté internationale de la nécessité de résoudre les causes profondes des crises humanitaires prévalant dans le monde, notamment les situations prolongées qui ne doivent pas tomber dans le piège de l'oubli.

A cet égard, l'impératif de la solidarité internationale trouve toute sa raison d'être dans le domaine des déplacements forcés. Avec 82,4 millions de personnes déracinées selon les dernières données du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, c'est 1% de la population mondiale qui se trouve désormais affecté par ce phénomène.

La communauté internationale est, dès lors, invitée à intensifier les efforts visant à protéger les réfugiés et les autres personnes déplacées de force, aider leurs pays d'accueil, conformément au principe de partage de la charge et des responsabilités, et mettre en œuvre des solutions durables permettant de traiter les causes profondes de leurs déplacements.

**Madame la Présidente,**

La délégation algérienne salue le choix des thèmes assignés aux panels de haut niveau de cette session, qui sont appelés à traiter des sujets intimement liés à la conjoncture actuelle.

Dans ce cadre, la question des soins de santé en période de la COVID-19 revêt une importance particulière, d'autant que cette pandémie touche d'une manière disproportionnée les personnes en situation de vulnérabilité et les pays en développement.

Si le développement de vaccins contre la COVID-19 constitue une source de soulagement pour la communauté internationale qui peut, désormais, surmonter cette pandémie et se consacrer pleinement à la réalisation de l'Agenda de développement durable, force est d'admettre qu'un tel objectif ne peut être atteint sans la garantie d'un accès rapide, juste équitable et sans discrimination à ce vaccin.

Dans ce contexte, la solidarité et la coopération internationales doivent se concrétiser par un financement adéquat du mécanisme COVAX, un soutien accru à la dérogation aux droits de propriété intellectuelle et un renforcement de la fabrication locale des produits de santé.

S'agissant de l'adoption de méthodes novatrices par les organisations humanitaires, elle permet de surmonter plusieurs difficultés dans la réponse humanitaire à la pandémie. Le recours aux technologies nouvelles doit, néanmoins, reposer sur une approche réaliste et pragmatique qui tient compte des standards les plus élevés en matière de protection des données. Cette question nous renvoie également à l'importance du transfert de technologies dans le domaine du numérique en faveur des pays en développement.

Pour ce qui est du lien entre les urgences humanitaire et climatique, ma délégation souscrit à la recommandation du Secrétaire général sur la nécessité de continuer à développer des stratégies visant à renforcer les dispositifs d'alerte et d'intervention rapides, réduire les incidences humanitaires des catastrophes naturelles et développer l'accès à un financement souple, coordonné et prévisible pour la mise en place de mesures d'anticipation. A cet égard, la délégation algérienne demeure fortement attachée au rôle central des Etats concernés dans l'adoption de mesures anticipatives, ainsi que dans toute autre action humanitaire.

Par ailleurs, ma délégation note avec une grande préoccupation la résurgence de la menace liée à la famine et l'insécurité alimentaire aiguë, provoquées par les conflits et alimentées par les le ralentissement économique liés à la COVID-19.

Avec l'enregistrement de la phase 5 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire dans plusieurs régions, la communauté internationale est, plus que jamais, interpellée pour agir en urgence afin d'augmenter l'aide alimentaire et nutritionnelle vitale pour les personnes les plus démunies, conformément au Plan d'intervention opérationnel mondial du Programme Alimentaire Mondial.

**Madame la Présidente,**

Si le rôle des Nations Unies dans la coordination de la réponse humanitaire demeure primordial, toute action entreprise dans ce domaine doit se conformer aux principes d'indépendance, de neutralité et d'impartialité, tout en soutenant les priorités des pays concernés, dont les autorités conservent la responsabilité principale du lancement, de l'organisation et de la coordination de l'aide humanitaire.

Ceci constitue, de l'avis de ma délégation, la voie idoine pour garantir la crédibilité des acteurs humanitaires à long terme, éviter toute politisation de l'aide humanitaire et assurer les meilleures performances en termes d'efficacité.

C'est dans cet esprit que l'Algérie continue de faire preuve de solidarité avec les pays touchés par les crises humanitaires, en répondant à de nombreuses urgences à travers le monde. Mon pays poursuivra son engagement en faveur du renforcement de l'action internationale afin de sauver des vies, protéger la dignité humaine et trouver des solutions durables aux différentes crises humanitaires.

**Je vous remercie.**